

# La gazette Houlgataise

## ÉDITION SPÉCIALE SUR LE PLAN DE MOBILITÉ

### LA VITESSE

Passage à 30km/h dans le centre-ville

### LE STATIONNEMENT

Différents aménagements mis en place

### SENS DE CIRCULATION

Favoriser le sens unique plutôt que le double sens

### TRAVAUX

Des propositions à court et moyen terme

## ÉDITO

Chères Houlgataises, Chers Houlgatais,

Engagement de notre campagne, nous vous avons présenté lors du conseil municipal du 27 mai dernier les grands éléments de notre plan de mobilité. Cette édition spéciale de la Gazette Houlgataise nous permet de vous présenter les éléments de ce plan qui seront mis en place prochainement.

Il est important de noter que notre plan pour une circulation douce est expérimental pour la période estivale. **En octobre, nous espérons pouvoir tenir des réunions publiques de quartier pour entendre vos retours afin de pouvoir améliorer le plan en fonction de vos réactions et de vos suggestions.** Il y a 3 types de mesures que nous souhaitons mettre en œuvre dès à présent :

1. **La vitesse**, avec une cohérence pour notre commune : 30 km/h dans tout le centre ville. La sécurité de tous et notamment des enfants, doit être une priorité absolue.
2. **Le sens de déplacement** : le passage de certaines rues en « sens unique », permettant ainsi de faciliter le déplacement mais également le stationnement.
3. **Le stationnement** : le principe que nous souhaitons maintenir est la gratuité du stationnement à Houlgate. C'est un élément qui est très apprécié de tous et qui participe à l'attractivité de Houlgate. Cela veut dire un stationnement libre dans la très grande majorité des rues, et un stationnement zone bleue dans les rues commerçantes afin de favoriser le commerce. Le corollaire de cette grande liberté, nous ferons tout le nécessaire pour faire respecter les durées de stationnement en zone bleue.

Sans être exhaustif, quelques aménagements à court et moyen terme vous sont également présentés en attendant de pouvoir échanger avec vous physiquement, notamment la pacification de la route de la corniche et de la route de Trouville à travers le plan vélo du Département, la construction d'un parking devant l'école et le départ d'une voie douce qui pourra aller jusqu'au golf.

Ce sont des décisions pour la saison 2021, il n'y a rien de définitif. Nous faisons une expérience grandeur nature avec une forte volonté d'amélioration. Si nous constatons ensemble des défauts, nous reverrons le plan de mobilité à l'automne ou avant si nécessaire. La volonté, notre volonté : faire de Houlgate une ville où il fait bon vivre.

Olivier Colin

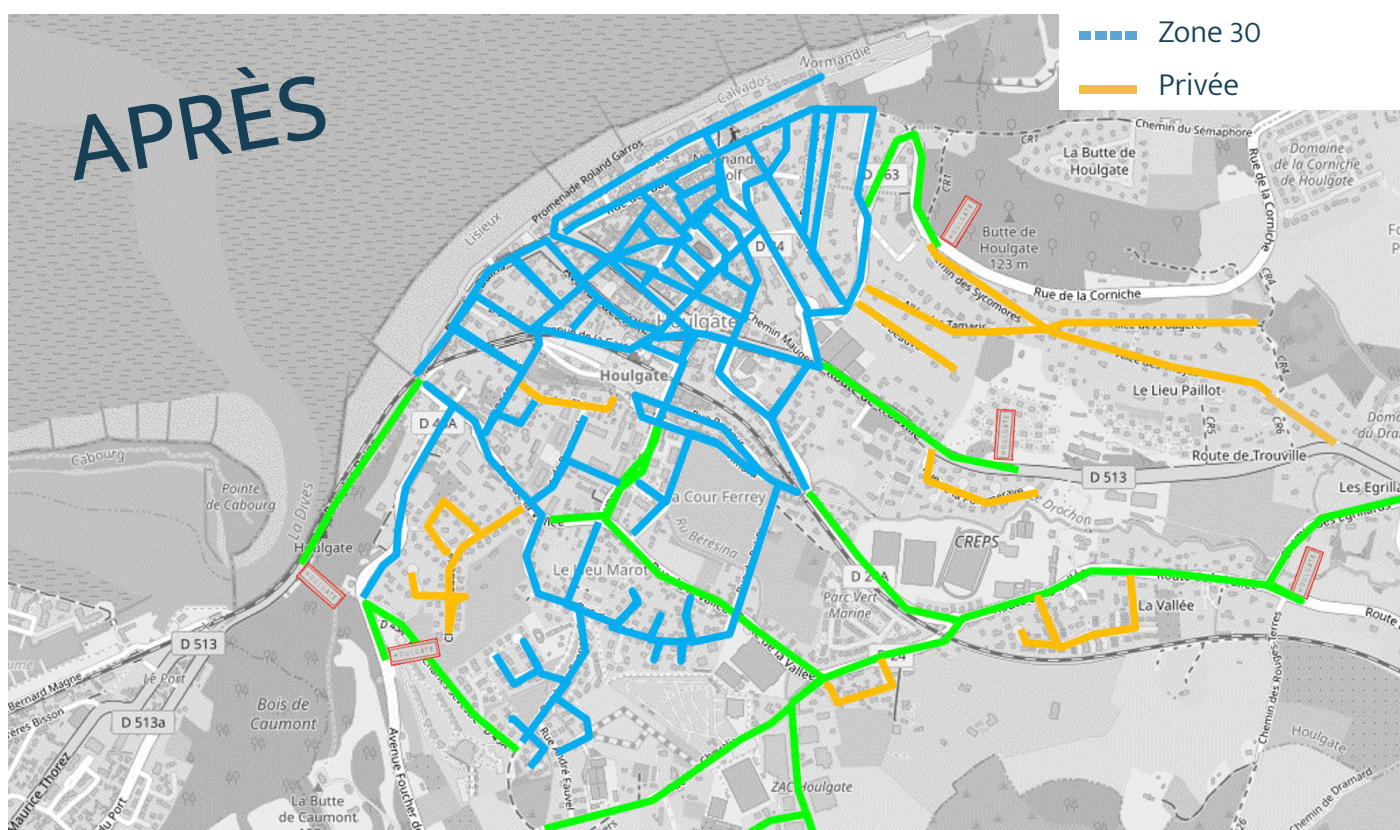
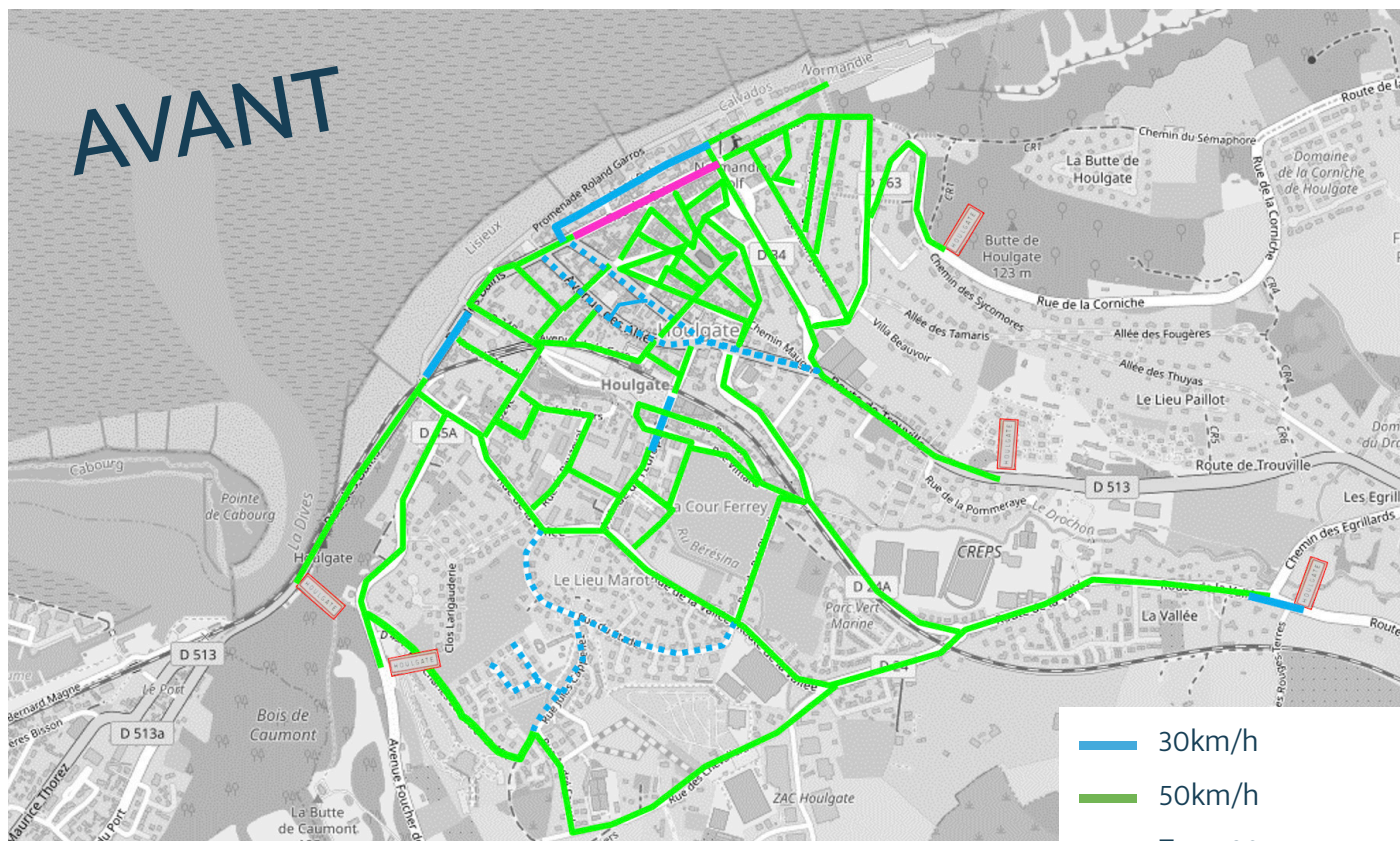
Pour recevoir directement cette newsletter, nous contacter à :  
[lagazettehoulgataise@gmail.com](mailto:lagazettehoulgataise@gmail.com)  
et vous la recevrez directement par mail à sa sortie. Elle est également disponible sur le site internet de la ville de Houlgate. Si vous n'avez pas accès à internet, des exemplaires seront disponibles à la mairie.

# LA VITESSE

Nous allons dès le mois de juin réaliser une expérimentation qui va durer tout l'été dont nous ferons le bilan ensemble en octobre. L'objectif est de réduire la vitesse à 30km/h dans une grande partie du centre ville afin d'apaiser la circulation.

ingé-infra

Nous travaillons depuis plusieurs mois avec le cabinet Ingé-Infra pour vous proposer ce plan de mobilité.



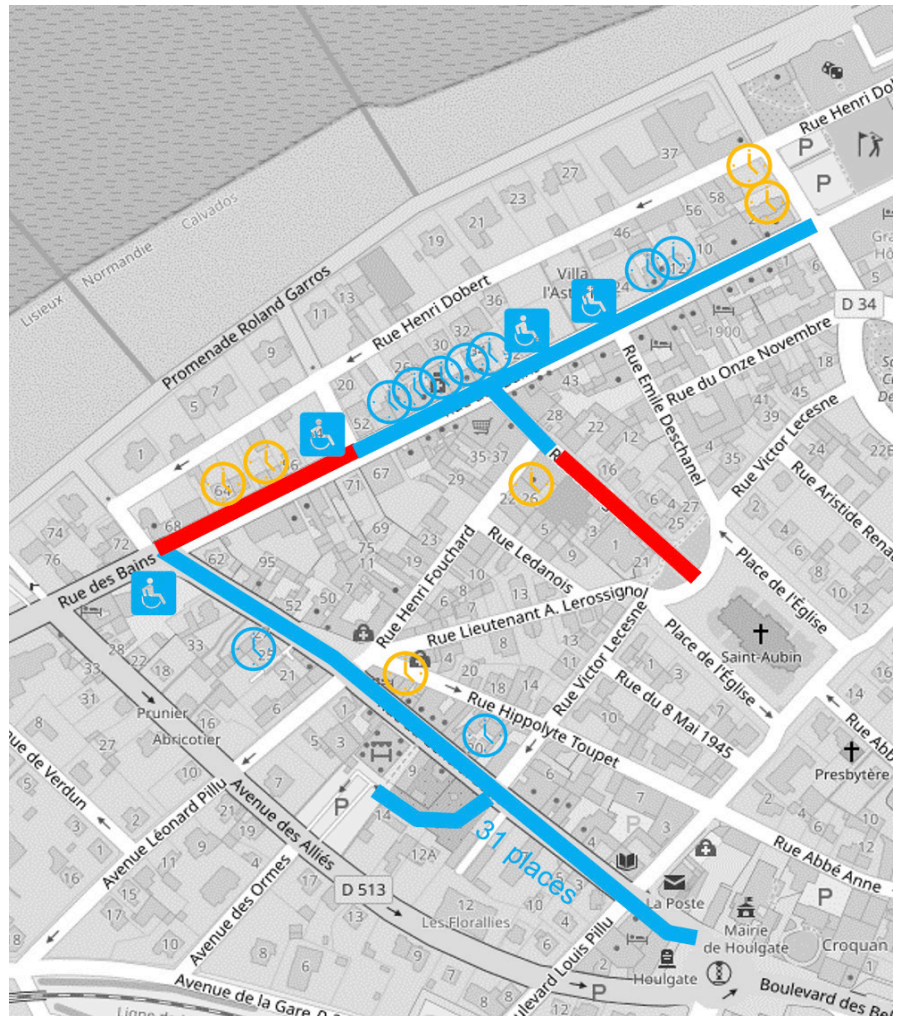
# STATIONNEMENT

## Aménagements rues commerçantes

- Passage des zones bleues à 40 minutes au lieu de 1 heure à partir du 15 juin 2021 (de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h).
- Suppression de la zone bleue au début de la rue des Bains entre la rue Lieutenant Féral et la rue Armengaud. Également une suppression de la zone bleue sur la seconde partie de la rue de l'église à partir de la rue Henri Fouchard.
- Pour les places 20 minutes, le disque bleu est également obligatoire.

### Info pratique

En cas d'oubli du disque bleu, un simple papier avec l'heure d'arrivée sera accepté par la Police. L'amende pour non respect du délai ou non apposition de l'heure d'arrivée est de 35€.



- Zone bleue
- Zone bleue supprimée
- 🕒 Nouvelles places 20 min
- 🕒 Places 20 min existantes



Notre Policier Municipal ainsi que notre agent de surveillance de la voie publique (A.S.V.P.) seront là pour suppléer la police Nationale dans le respect des règles de stationnement.

## Création de places 20 minutes en bord de plage

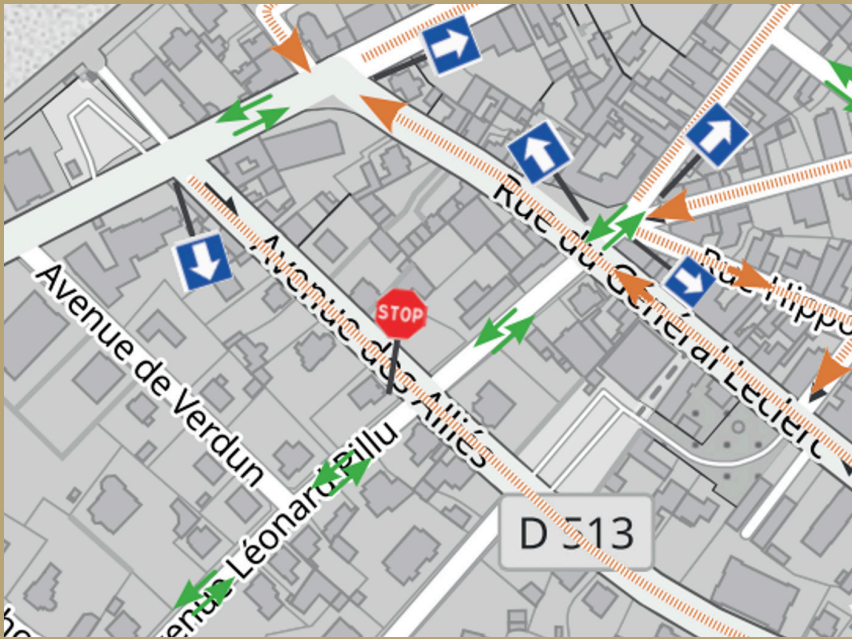
Différentes places 20 minutes seront matérialisées :

- Parking du temple
- Parking BP
- Descende d'Axbridge

Ces places vont permettre aux familles d'accéder facilement à la plage avant d'aller se stationner sur un des parkings situés à moins de 10 minutes du bord de mer.

Un parking éphémère sera mis en place durant la saison au Grand Pré et pourra accueillir une centaine de véhicules.

# SENS DE CIRCULATION

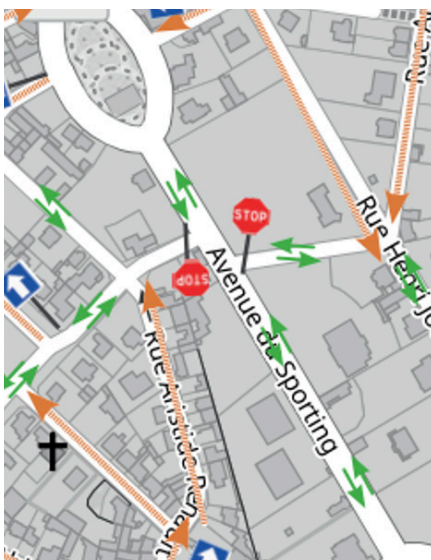


## Aménagements avenue Léonard Pillu

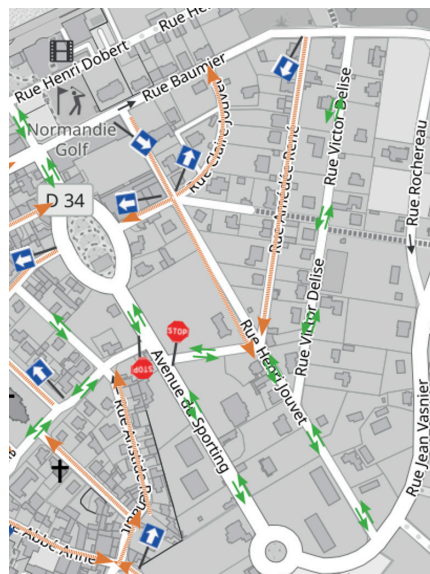
- L'avenue Léonard Pillu initialement à sens unique entre l'avenue des Alliés et la rue Général Leclerc passera en double sens.
- Des ilots de stationnement seront créés pour faciliter le croisement de véhicules.
- Un stop va être rajouté Avenue des Alliés pour obliger les automobilistes à s'arrêter et ainsi ralentir la vitesse sur l'ensemble de cette avenue.

## Aménagement avenue du Sporting.

Deux stops seront implantés pour diminuer la vitesse des automobilistes avenue du Sporting. La priorité est donnée au Bd St Philbert et à la rue Marchal De Calvi.



## Sens de circulation derrière le grand hotel.



Les rues du Pré Landry, Henri Jovet, Claire Jovet, Amédée René et un bout de la rue Victor Lecesne initialement en double sens passeront en sens unique afin de fluidifier la circulation et permettre (éventuellement) un double stationnement.

Seule la rue Victor Delise et le tronçon de la rue Henri Jovet entre Marchal de Calvi et la rue Jean Vasnier seront conservés en double sens.

## Aménagement rue Aristide Renault

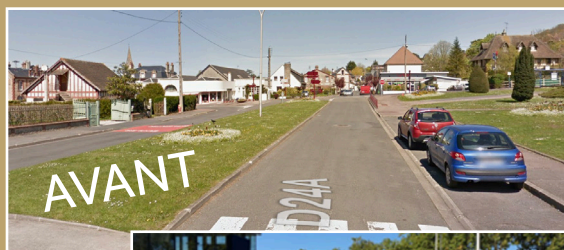
L'amorce de la rue Aristide Renault initialement à double sens est passée en sens unique vers le boulevard des Belges afin de résoudre les difficultés de circulation liées au double sens et au stationnement.



# TRAVAUX À COURT TERME

## Aménagement du stationnement à l'école

Le projet d'aménagement consiste à créer une contre allée de desserte pour l'école. Cette voie sécurisera la dépose et la récupération des enfants. Nous prévoyons la création de 35 places.



**Actuellement :**  
D24A : 50 km/h  
**Proposition :**  
D24A : 30km/h  
Allée : 10km/h

Une amorce de piste cyclable en direction du Centre Sportif de Normandie et du golf sera créée sur le trottoir longeant l'école.

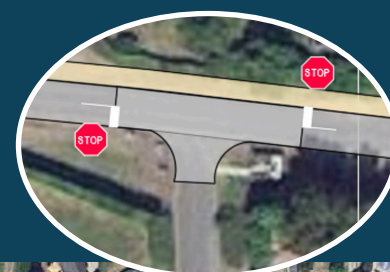
## Réduction de vitesse

Des îlots de stationnement alternés rue Georges Landry, route de la Vallée et rue de la Vallée seront mis en place afin de créer des rétrécissements de voiries dans l'objectif de faire ralentir les véhicules et de sécuriser le stationnement. Les premiers aménagements seront faits pour l'été 2021 et se poursuivront après la saison.

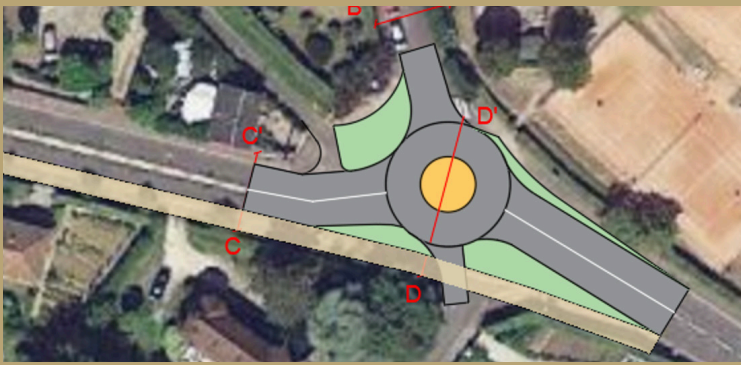


## Route de la Vallée

Des stops vont être installés à l'entrée du Hameau de la Vallée dans un but également de faire ralentir les véhicules. Dans un second temps, cette version expérimentale pourra être transformée en plateau surélevé si l'expérience est concluante.

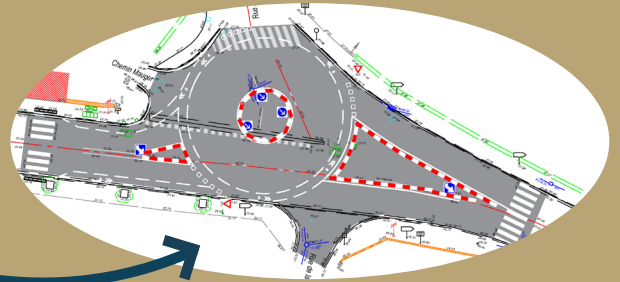


# TRAVAUX À MOYEN TERME



## Rond point Route de Trouville

Dans le cadre de l'aménagement du plan vélo avec le Département, nous étudions la mise en place d'un rond point entre la route de Trouville et le boulevard des Belges afin de faire ralentir les véhicules avant d'arriver sur l'école.



Fin juin, le Département du Calvados mettra en place un rond point provisoire permettant ainsi d'étudier son influence sur la circulation et de sécuriser la liaison avec le plan vélo remontant vers la route de la Corniche.

## Réaménagement rue Sébastien de Neufville et rue de Caumont

Actuellement protégés avec des baliroads en plastique, nous prévoyons d'élargir les trottoirs pour créer un cheminement sécurisé sur l'ensemble du linéaire en direction de la plage et dans la côte de Caumont.



## Mise en place Voie Verte (piétons/vélos)

L'aménagement de la piste cyclable de l'école jusqu'au golf est à l'étude. Il devra se faire avec la communauté de communes NCPA. Nous aimerions mettre en place une voie verte afin de sécuriser le passage des vélos et piétons. Le rétrécissement de la voirie favorisera la diminution de la vitesse.

## APRÈS

